



Rencontre ministérielle du 16 mai concernant la démocratie et les libertés syndicales dans la Fonction publique

Une délégation CGT des trois versants de la Fonction publique, Etat, Santé et Territoriale a été reçue le 16 Mai au ministère de l'action et des comptes publics à la demande de la CGT.

La CGT tenait à alerter les ministres Dussopt et Darmanin sur la multiplication des atteintes aux libertés syndicales, sur le non-respect des lois encadrant le dialogue social. Une liste de camarades victimes de répressions et de discriminations, de différents secteurs professionnels de la fonction publique a été présentée et défendue par la délégation. Ces cas démontrent bien concrètement les atteintes au droit syndical et les responsabilités des différents employeurs. La CGT défendra ces camarades et agent-es pour qu'ils et elles obtiennent réparation et/ou qu'ils et elles soient rétabli-es dans leur droits.

La CGT a aussi pointé la politique libérale du gouvernement qui se traduit entre autres par des mesures d'économie drastique. Cela affaiblit le fonctionnement des services publics, dessert l'intérêt général, aggrave les conditions de travail, détourne le sens de nos missions. De fait, les employeurs publics sont tentés de multiplier les atteintes aux libertés syndicales pour empêcher toute organisation de riposte, pour économiser dans le même temps les moyens syndicaux.

De plus, la modernisation de l'action publique prévoit une fusion des instances à l'instar de ce qui se pratique dans le privé dont le but est bien de réduire les droits et moyens syndicaux. Ce gouvernement tente de nous priver de nos moyens d'intervention, de réduire nos droits pour mieux nous imposer les politiques d'austérité.

La CGT a rappelé son attachement à la démocratie sociale et aux libertés syndicales, aux droits du fonctionnaire-citoyen essentiels à la qualité du service rendu aux usagers. La CGT a demandé officiellement l'ouverture de négociations afin d'améliorer la protection des personnels et de leurs représentant-es, des militant-es syndicaux, des lanceur-ses d'alerte...

A cette fin, notre organisation va déposer un certain nombre de propositions.

La journée de manifestations et de grèves du 22 mai est bien une nouvelle étape pour la construction d'un mouvement social d'ampleur, à même de nous permettre de gagner l'amélioration de ces droits fondamentaux.

**Soyons nombreux et nombreuses, en grève et dans les
manifestations et rassemblements ce 22 mai 2018.**

Montreuil, le 18 mai 2018